



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rés-
a
Mon
be

20045922

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

20 MARS 2020

Le greffier
Greffe

N° d'entreprise : 0467 245 634

Nom

(en entier) : MELIMO

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Rue des Waides, 10, 4890 Thimister

Objet de l'acte : Démission d'un administrateur - extrait du PV AGE du 02/01/2020

Première résolution :

L'assemblée prend acte de la démission par Monsieur Christophe MEECKERS de son mandat d'administrateur, présentée à l'instant à l'assemblée générale, avec effet au 31/12/2019.

L'assemblée décide de ne pas remplacer l'administrateur démissionnaire.

Le Conseil d'administration est, à compter du 01/01/2020, composé de trois membres au lieu de 4.

L'assemblée confirme que la composition du Conseil d'administration est la suivante :

- CRISMOBEL SA, Président du conseil et administrateur-délégué, représentée par Monsieur Christophe MEECKERS en qualité de représentant permanent ;
- Monsieur Régis MOLLON, Administrateur ;
- Madame Marie-Claire ERNST, Administrateur

Déposé en même temps au greffe : PV AGE du 02/01/2020

Régis MOLLON
AdministrateurPour la SA CRISMOBEL
Administrateur-délégué
Christophe MEECKERS
Représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/04/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).